

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Bon appétit !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un patoisan fribourgeois à l'honneur

On lit dans un journal français :

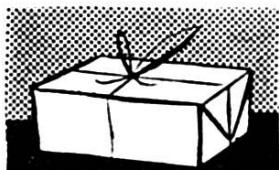
A l'Université de Grenoble, M. le chanoine Ratel, professeur au Collège libre de St-Jean-de-Maurienne, soutenait une thèse intitulée : Le parler de St-Martin-la-Porte, étude dialectologique et lexicographique, devant un jury composé de M. le Doyen Perrochat, Mgr Gardette, M. Le Hir, M. Gsell.

A l'issue de cette soutenance, menée avec un rare brio, le titre de docteur d'université, section lettres, lui était conféré, à l'unanimité, avec la mention « très honorable ».

Nous sommes heureux de le féliciter de ce succès, fruit de dix années de labeur, en une matière encore inexplorée, couronnant un ouvrage remarquable qui sera, n'en doutons pas, un puissant jalon dans la conservation des patois locaux et, par là-même, du folklore mauriennais.

Rappelons que le chanoine Ratel obtint, l'an dernier, l'un des premiers prix du Concours de Radio-Lausanne. Ajoutons qu'il va faire paraître, en mai, le *Dictionnaire du patois de St-Martin-la-Porte*, 200 pages avec photos et dessins. Le tirage en sera forcément limité. Aussi peut-on le souscrire, dès maintenant, chez l'auteur, V. Ratel, professeur au Collège libre de St-Jean-de-Maurienne (Savoie) au prix de 1000 fr. français (Cpte de chèques Lyon 520-44).

LES BEAUX CADEAUX



PERRENOUD & Cie

Horlogers - Bijoutiers - Orfèvres

Rue Pépinet 1

LAUSANNE

Journée des patoisants romands à Bulle, 29 et 30 septembre 1956

Ce sera une belle manifestation que celle qu'organisent nos amis de Fribourg, à laquelle l'Association vaudoise se doit d'envoyer une délégation de sorte. Que celui qui se sent capable d'une bonne production veuille bien s'inscrire auprès du président de l'Association. Il va de soi que si les inscriptions sont trop nombreuses, on préférera les meilleures, car il faut que les Vaudois se montrent à la hauteur.

Ad. Decollogny.



**En fouillant
dans vos vieilles
paperasses...!**

Qui dit que vous ne découvrirez pas ces enveloppes dont les timbres ont une valeur !

Si vous désirez vous en rendre compte, adressez-les en toute confiance au Comptoir philatélique : M. Ed. Estoppey, 10, rue de Bourg, Lausanne. Tél. 22 37 81.

Bon appétit !

Un voyageur arrive dans un hôtel :

— Dites-moi, garçon, on mange bien chez vous ?

— Pas mal... surtout le patron, il a déjà mangé plus de cent mille francs !

Avis aux féministes

C'est parce que la nature a donné tant de pouvoir aux femmes que la loi — très sagement — leur en donne si peu !